

École :

Les travaux programmés ont été effectués : les sols des classes CP et CE ont été remplacés par des dalles souples (entreprise externe)

Mise en place d'un store à la maternelle (en régie)

Rehausse du portail donnant sur le parking (en régie)

Sécurisation du portail d'accès aux locaux techniques (en régie)

Transformation des anciens WC en local de rangement (en régie)

Le compteur chantier a été supprimé, l'alimentation électrique du bungalow est faite par le compteur de l'école avec une augmentation de l'ampérage. Ces travaux ont été réalisés par Patrick Salle.

Personnel de l'école

Deux personnes ont été recrutées en CAE pour la rentrée, pour le remplacement de Melles BURIENNE et KHALKHAL. En dehors des fonctions au CLAE et lors des TAP, l'un de ces agents renforcera la surveillance de la cour entre 12h30 et 13h.

Une réunion de pré-rentrée est prévue le 31 août avec les enseignants et le personnel communal affecté à l'école, afin d'organiser l'année.

Pour la classe de CM du nouveau bâtiment, des températures « record » ont été constatées pendant plusieurs jours au-delà de 30 degrés avec un pic à 37° !!! L'architecte et le cabinet d'ingénierie 47 sont venus sur place et m'ont envoyé leurs conclusions, qui se résument à un devis un devis de 20000 € pour la mise en place d'une clim !! Nous pensons qu'une expertise devrait être réalisée pour savoir si les normes d'isolation thermique ont été respectées. Dossier important à revoir donc.

Aménagement du village :

Nous sommes dans l'attente du pré-projet d'aménagement que doit nous transmettre la CAUE.

Le fleurissement du village a bien résisté à la chaleur avec la contribution d'adjoint et conseiller pour assurer l'arrosage pendant les congés d'Henrick.

La SDEE nous a fait parvenir les devis pour l'effacement des réseaux électriques rue de l'école et rue de l'église, ainsi que pour l'éclairage public des mêmes rues.

Salle polyvalente :

Les travaux acoustiques seront réalisés le dernier trimestre 2015 selon le budget.

Maison du 38 rue Paris-Barèges :

Nous avons réalisé un vide-maison avec EMMAEUS. Certains affaires seront vendues lors de vide-grenier sur la commune afin de tenter quelques profits pour le village.

Quant à la maison une estimation de la valeur par les Domaines est obligatoire, la demande est faite. La mise en vente en est donc retardée.

Terrain du chemin de Pindude :

La vente a été réalisée, la somme de 15000€ a été versée à la trésorerie. Cette recette était inscrite au budget 2015.

Local commercial rue de l'école :

Le bail doit être signé le 1 septembre 2015, pour un salon de coiffure.

Chemins ruraux :

Une réunion avec les différents propriétaires concernés sera organisée en Mairie courant octobre.

Le lac de Peyrat :

Le projet de Mr HULIN est au point mort, pas de nouvelle de sa part, aussi bien à la commune qu'à la CAGV. De plus Mr HAZIZA a interrompu sa prestation dans l'attente de nouvelles orientations. La réalisation des deux chalets témoins, dont le permis de construire a été accepté, reste sans suite.

Nous avons dû intervenir sur la propriété du lac de Peyrat, pour rétablir la circulation du cours d'eau. Ce dernier en était asséché, causant des perturbations pour les usagers de la vallée ainsi que des déséquilibres écologiques. Une lettre a été adressée à Mr HULIN pour lui signifier ses obligations concernant l'entretien de la digue et du ruisseau.

Entretien des routes et chemins :

Rue de la Passerelle : bicouches effectuées sur l'ensemble de la rue avec stabilisation des accotements.
VC 501 (chemin face aux établissements Dalby) élargissement de la route face à la première maison.
Chemin de Gary, la CAVG a suspendu les travaux de voirie dans l'attente d'un accord budgétaire.

CAGV :

Le jeudi 3 septembre une réunion est organisée pour débattre de la situation financière de la CAGV, ne pouvant y être, j'ai demandé une dérogation pour qu'un adjoint puisse assister à cette réunion de la plus haute importance.

Réunion PLUI avec le pôle urbanisme en septembre Vincent Bidau sera présent.

Manifestations :

Le cinéma au clair de lune organisé par la commune, c'est fait dans la salle des fêtes (Pluie), 150 personnes présentes environ.

Le festival de musique sacrée a été un franc succès, tous les concerts affichant complet, expo, boutique sous les cornières très animées avant et après les concerts. Présence de Mr Cassany, et des présidentes de la culture de la CAGV et de Villeneuve.

Budget communal :

La baisse des dotations et en particulier de la DGF, est très importante : de 68912€ en 2014 elle passe à 59531€ en 2015 soit - 13%. 2016 et 2017 seront également impactées par les baisses de dotations.